
AUTORISATION DE CONDUITE : Chariot élévateur - catégorie 3 - Formation initiale

But de la formation

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de conduire en sécurité un chariot automoteur à conducteur porté de catégorie 3 dans son environnement de travail.

Objectifs pédagogiques

1. D'appliquer les obligations liées à l'utilisation d'un chariot,
2. D'anticiper les risques liés à l'utilisation d'un chariot,
3. D'effectuer les vérifications régulières, celle de prise et de fin de poste d'un chariot,
4. De réaliser en toute sécurité les opérations de manutention nécessitant un chariot

Pré-requis

- Etre majeur
- Etre apte médicalement à la conduite d'un chariot (médecine du travail)

Formation continue : Avoir été formé à la conduite en sécurité d'un chariot élévateur de catégorie 3 depuis moins de 3 ans.

Type de public

Salarié de l'entreprise amené à utiliser un chariot pour réaliser des opérations de manutention
Le groupe sera constitué d'un effectif allant de 4 à 6 personnes

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques numériques
- Aide-mémoires remis en fin de session
- PC et vidéoprojecteur

Sanction de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront évalués (théorie et pratique) selon les recommandations de la Recommandation R489.

Les participants ayant satisfaits au test pourront se voir remettre par leur autorité d'emploi une autorisation de conduite.

A l'issue de la formation, le participant se verra remettre une attestation de fin de formation reprenant les objectifs pédagogiques (validés ou non)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Echanges de bonnes pratiques

Durée

- Formation initiale : 2 à 3 jours selon profil et expérience des participants
- Formation continue : 7 heures (1 jour).

Programme

PREVENTION ET REGLEMENTATION :

- Les risques liés à l'utilisation d'engins de manutention,
- Les principaux facteurs et principales causes d'accidents
- Obligations et responsabilités (employeur et utilisateur)
- Les équipements de protections individuels
- Les instances et organismes de prévention.

LE CHARIOT AUTOPORTEUR DE MANUTENTION

- Les différents types d'appareils
- Caractéristiques techniques
- Les différentes commandes
- Le circuit hydraulique
- La plaque de capacité

LA PRISE EN CHARGE ET LA DEPOSE DE L'APPAREIL :

- Le fonctionnement de l'appareil
- Les opérations de vérifications périodiques
- Les différentes opérations (chargement, déchargement)

LES REGLES DE CIRCULATION

- L'affichage,
- Les pictogrammes,
- La signalisation (panneaux, balisage, ...) Les
- règles de sécurité

EXERCICES PRATIQUES

- Présentation de l'exercice
- Explication des consignes
- Réalisation de l'exercice
- **Evaluation pratique et théorique des candidats**

Tarifs

Ces sessions sont organisées uniquement en intra-entreprises.

Les tarifs et conditions d'interventions sont communiqués sur demande.